



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**Ici, maintenant,
vous pouvez obtenir
une téléconsultation
avec votre médecin.**



08.2021

Dossier de presse

**L'accès au Très Haut Débit
pour tous et partout au cœur
du plan de relance**

SOMMAIRE

- P. 03 Éditorial Premier Ministre
- P. 04 Éditorial des Ministres
- P. 05 Une campagne de communication sur l'accès au Très Haut Débit pour tous et partout en France
- P. 09 Assurer une bonne connexion internet pour chacun, partout en France
- P. 10 Plan France Très Haut Débit
- P. 13 *New Deal* mobile
- P. 15 Inclusion numérique



Jean Castex

Premier Ministre

Avec la pandémie qui frappe le monde depuis plus d'un an, la révolution numérique est devenue un moyen pour l'humanité de continuer à vivre. C'est grâce à elle que l'économie mondiale ne s'est pas totalement arrêtée. C'est grâce à elle que nous sommes restés unis les uns aux autres. C'est grâce au numérique que nous avons pu mettre en place des mesures sanitaires efficaces pour faire barrage à la propagation du virus.

Nous devons donc nous réjouir que, dès 2017, le Président de la République ait fait du numérique l'une des priorités de l'équipement du territoire. En trois ans, la fracture numérique a été largement comblée et si nos entreprises et nos campagnes ont tenu, c'est aussi grâce au numérique.

Je me félicite notamment que le déploiement du plan Très Haut Débit (THD) se soit maintenu malgré la crise sanitaire, avec près de 6 millions de lignes rendues raccordables en 2020. Aujourd'hui, 2/3 de la France est couverte en Très Haut Débit. Nous sommes devenus le premier pays d'Europe sur le déploiement de la fibre.

Grâce à France Relance, nous allons investir encore davantage. Pour mettre le numérique au service de la relance, ce sont près de 570 millions d'euros en 2020 qui ont renforcé le plan France THD.

Enfin, si le numérique a changé nos vies, si le numérique a permis à notre économie de résister à la crise sanitaire, il nous faut maintenant garantir à tous l'égalité d'accès. L'Etat n'acceptera pas qu'il y ait en France des laissés-pour-compte du numérique et investit dès maintenant 250 millions d'euros pour former les Français et développer un numérique de proximité. Au cœur de France Relance, le numérique c'est la relance que j'ai voulue au plus près de la vie quotidienne de tous les Français.



Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion
des Territoires et des
Relations avec les
Collectivités
territoriales



Cédric O

Secrétaire d'État chargé
de la Transition
numérique
et des Communications
électroniques

Au quotidien, le numérique est devenu primordial pour l'ensemble des Français. Télémedecine, commerce en ligne, lien avec les services publics, éducation, développement économique, le numérique est un formidable outil qui nous facilite la vie. Il est aussi un levier majeur au service du dynamisme de nos territoires.

C'est pourquoi le Gouvernement mène une politique publique ambitieuse dont l'objectif est simple : faire que partout en France, chacun ait accès à la connexion et aux usages.

Cet engagement, pris dès le début du quinquennat, s'est traduit par de forts investissements engagés dans une coopération poussée avec les collectivités territoriales et les opérateurs de communications électroniques. La France est le pays qui déploie le plus vite la fibre en Europe. Le *New Deal* mobile permet de déployer massivement la 4G et à chaque fois qu'un pylône est installé, ce sont autant d'habitants qui ont enfin accès à un réseau mobile de qualité. Ce dispositif a déjà fait ses preuves avec plus de 1000 nouveaux sites de téléphonie mobile mis en service depuis le lancement du *New Deal* mobile dans des zones identifiées par les territoires. La 5G vient compléter l'arsenal d'infrastructures que nous développons. Si, à court terme, la 5G permettra essentiellement que les réseaux mobiles ne saturent pas dans les grandes villes, la France est le seul pays européen à en faire un outil à déployer, au nom de l'égalité républicaine, dans tous les territoires. 25% de la 5G devra être déployée dans les zones peu denses à horizon 2025.

Le plan de relance permet au Gouvernement d'amplifier son effort en faveur du développement de la fibre sur tout le territoire et permet d'ajuster ses investissements pour soutenir davantage les collectivités locales qui en ont besoin. D'ores et déjà, ce sont 12 territoires qui n'avaient pas encore pu viser la généralisation de la fibre qui se voient allouer plus de 420 millions d'euros. De la Bretagne à Mayotte, de la Dordogne à l'Auvergne, le cap est fixé : en 2025 la France doit être 100% fibre. Le numérique du quotidien, c'est une connexion pour chacun.

Le plan de relance comprend également un investissement sans précédent pour accompagner tous les Français à l'appropriation des outils numériques, car ce progrès doit bénéficier à tous. C'est pourquoi, 4 000 conseillers numériques France Services vont être déployés là encore en lien avec les collectivités locales. Initier, former et aider les millions de Français éloignés du numérique est un enjeu majeur. Dans les espaces France Services, les bibliothèques, les centres sociaux, auprès des collectivités ou d'associations, ceux qui le souhaitent – grands parents pour garder le lien avec les petits enfants, jeunes en recherche d'emploi pour faire un CV, parents pour suivre plus facilement la scolarité des enfants - vont être accompagnés par des professionnels.

Les périodes de confinement l'ont montré clairement, le numérique est devenu essentiel à nos vies. Il nous a permis de traverser plus simplement ces périodes difficiles. Il a permis à l'activité économique de perdurer. Désormais, chacun doit pouvoir en bénéficier, c'est une exigence, c'est notre engagement.

Une campagne de communication sur l'accès au Très Haut Débit pour tous et partout en France

Pour trois Français sur quatre*, l'amélioration de la couverture en Très Haut Débit (THD) doit être une priorité du Gouvernement.

Afin de répondre à cette attente, les autorités publiques se mobilisent depuis plusieurs années pour orchestrer le déploiement des infrastructures numériques sur tout le territoire avec un plan unique en Europe, le « Plan France Très Haut Débit ». **Lancé dès 2013, le Plan France Très Haut Débit a été mené par l'Etat et les collectivités territoriales pour faire de la transformation numérique une des priorités de l'aménagement du territoire.** Avec un soutien financier de l'Etat à hauteur de 3,57 milliards d'euros, le plan représente un investissement massif de long terme à destination des infrastructures numériques en France. La généralisation de la fibre optique jusqu'à l'abonné et d'une couverture mobile de qualité pour l'ensemble des Français constitue en effet le socle indispensable pour résorber les fractures numériques.

Aujourd'hui, les résultats sont au rendez-vous : au 31 mars 2021, plus de 60% des locaux français, soit 25,6 millions de foyers et entreprises, étaient éligibles aux offres de fibre optique. L'ambition est claire : d'ici fin 2025, l'ensemble du territoire sera relié à la fibre optique. Selon les récents classements européens, la France monte sur la première marche du podium par rapport à ses voisins (étude de l'IDATE Digiworld 2020).

La dynamique de déploiement est telle que sur l'année 2020, malgré la crise sanitaire, ce sont près de 6 millions de nouveaux locaux qui ont été rendus raccordables à la fibre optique, soit par comparaison, un rythme de déploiement quatre fois plus élevé qu'en 2015.

En parallèle du déploiement de la fibre optique, le *New Deal* mobile, signé en janvier 2018 par l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobile, permet désormais de compter 3 000 nouveaux sites mobiles à déployer par les opérateurs et plus de 1 000 nouveaux piliers déjà en service dans des zones en souffrance. C'est plus de 99% de la population française qui est aujourd'hui couverte en 4G (source: Arcep, T1 2021).

Afin de valoriser l'action menée par l'Etat et les collectivités depuis plusieurs années, une grande campagne de communication est lancée par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Secrétariat d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques. Elle illustre l'étendue et les bénéfices du développement des infrastructures numériques partout et pour chacun d'entre nous avec un dispositif en deux temps : de l'affichage, de la radio et

*Source : Rapport Harris, Les Français et leur perception du Très Haut Débit, juillet 2021.

une opération spéciale en partenariat avec l'application de navigation Waze dès juillet, et à la rentrée un film diffusé à la télévision en complément d'insertions dans la presse régionale. Par un dispositif ambitieux et une idée « le Très Haut Débit pour tous et

partout arrive plus vite qu'on ne l'imagine », la campagne #TresHautDebit met à l'honneur la transformation que le numérique amène dans le quotidien des Français, tout en soulignant qu'il est un vecteur essentiel de lien social pour tous et sur tout le territoire.

Plus qu'une fin en soi, le numérique renforce nos connexions et réinvente notre quotidien.



Pour donner plus d'ampleur à cette nouvelle prise de parole, un dispositif multi-supports en deux temps a été travaillé avec :

TEMPS 1 : UNE PRÉSENCE TACTIQUE EN AFFICHAGE, RADIO ET SUR L'APPLICATION WAZE

S'adresser aux Français au plus près de leurs usages en démontrant les évolutions que le Très Haut Débit amène dans le quotidien.

- **Des spots radio déclinés en quatre messages** qui démontrent comment le numérique transforme notre façon de vivre.
- **Des parutions en presse et en affichage** illustrant la diversité des usages quotidiens possibles grâce au développement des infrastructures numériques.
- **Des messages contextuels sur l'application Waze**, adaptés à la période estivale des départs en vacances et tenant compte de la géolocalisation de l'utilisateur.

TEMPS 2 : UNE IMPORTANTE CAMPAGNE TÉLÉVISUELLE

Diffusée fin août, durant 3 semaines, avec un plan en presse locale (Presse Quotidienne Régionale, Presse Hebdomadaire Régionale) pour l'accompagner.

- **Une diffusion nationale en TV et vidéo en ligne** qui met l'accent sur les liens sociaux favorisés par l'accès au numérique partout et pour tous.
- **Un relais de la campagne auprès des collectivités, des entreprises et des réseaux de l'Etat** en proposant la réappropriation au niveau local des contenus diffusés nationalement.

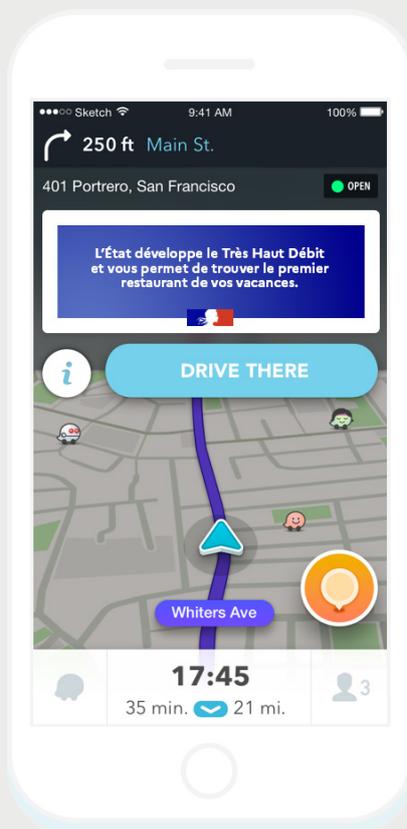
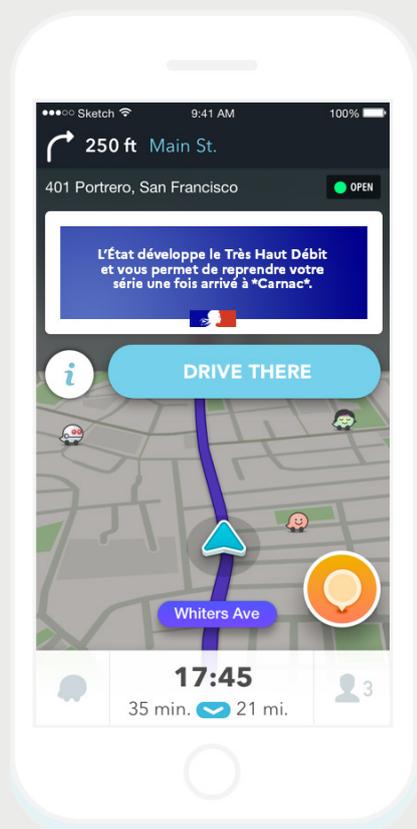
Cette campagne de communication est à découvrir jusqu'au 19 septembre 2021

- Films : à retrouver sur la chaîne YouTube du Gouvernement
- En savoir plus sur : gouvernement.fr/transition-numerique





Messages géolocalisés sur Waze l'application de mobilité des Français



Un volet contextualisé sur les grands départs et retours de vacances avec un partenariat inédit entre la plateforme Waze et l'État : une diffusion de messages ciblés, au format « takeover », qui s'affichent quand le conducteur est à l'arrêt depuis au moins quatre secondes, et permet d'informer les vacanciers nationaux des possibilités offertes sur tout le territoire grâce à l'action de l'État pour le déploiement du Très Haut Débit.

Assurer une bonne connexion internet pour chacun, partout en France

La crise sanitaire que nous vivons actuellement a plus que jamais rendu le numérique indispensable à notre quotidien et a exacerbé la nécessité de proposer un accès au numérique pour tous. Le Gouvernement se mobilise pour faire de l'accès aux infrastructures et aux usages

du numérique une véritable politique publique déployée sur l'ensemble du territoire.

Le plan de relance vient renforcer cette dynamique et permet au total la mobilisation de **908 millions d'euros**.

570 M€

pour l'accélération de la généralisation de la **FIBRE OPTIQUE** sur le territoire national (Plan France Très Haut Débit)



250 M€

côté **INCLUSION NUMÉRIQUE**



88 M€

pour la **TRANSFORMATION ET L'OUTILLAGE NUMÉRIQUE** des collectivités territoriales



Plan France Très Haut Débit

La généralisation de la fibre optique jusqu'à l'abonné pour l'ensemble des Français est le socle indispensable pour résorber les fractures numériques. Elle devient d'ailleurs de plus en plus une condition *sine qua non* d'attractivité des territoires. C'est pour cette raison que le Gouvernement a fixé des objectifs ambitieux pour le déploiement du Très Haut Débit pour tous et vise la couverture générale en fibre optique du territoire d'ici fin 2025.

Cette ambition vient compléter et renforcer les deux objectifs initiaux du Plan France Très Haut Débit, qui prévoyait de **garantir à tous un accès au bon haut débit** (supérieur à 8 Mbits/s) **d'ici 2020** et un **accès au Très Haut Débit**

(supérieur à 30 Mbits/s) **d'ici 2022**.

La dynamique enclenchée par l'ensemble des acteurs du Plan France Très Haut Débit est un indéniable succès : à date, plus de la moitié des locaux français, soit 25,6 millions de foyers et entreprises, sont desservis par un réseau en fibre optique, et deux-tiers des locaux peuvent accéder à un réseau Très Haut Débit filaire (toutes technologies confondues). Avec plus de 6 millions de nouveaux locaux rendus éligibles et plus de 3 millions de nouveaux abonnés en 2020 à un accès internet en fibre optique, la France s'illustre par son dynamisme par rapport à ses voisins et est en tête des récents classements européens en matière de déploiements FttH et de progression des nouveaux abonnements.

ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT FTTH EN FRANCE



Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le soutien de l'Etat s'élève désormais à 3,57 milliards d'euros. Le Gouvernement renforce considérablement les moyens budgétaires mobilisés afin d'accroître le soutien aux Réseaux d'Initiative Publique (RIP) portés par les collectivités territoriales dans les zones les plus rurales. Ainsi, en complément des 300 millions d'euros redéployés en faveur de la couverture du territoire en fibre optique ainsi que des 30 millions d'euros votés en loi de finances rectificative 2020, le Gouvernement a décidé de donner un coup d'accélérateur dans le cadre de France Relance en octroyant 240 millions d'euros supplémentaires pour la généralisation de la fibre à horizon 2025.

DISPOSITIF

COHÉSION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

Afin de rendre accessible le bon haut débit à tous, le Gouvernement propose un soutien financier allant jusqu'à 150 euros aux ménages ou aux entreprises ne disposant pas d'une connexion numérique satisfaisante par la fibre ou l'ADSL qui souscriraient un abonnement à une solution non-filaire (THD radio, 4G fixe, satellite). Toutes les informations sur [aménagement-numérique.gouv.fr](https://www.aménagement-numérique.gouv.fr) ou parlez-en à votre opérateur.



LES CHIFFRES

La généralisation de la fibre optique

Jusqu'à l'abonné sur tout le territoire d'ici fin 2025

+ 70 %

+70% d'abonnements fibre au T1 2021 par rapport au T1 2020. Appétence des consommateurs pour la fibre dans le contexte Covid

570 millions d'euros

en 2020 pour renforcer le PFHTD à destination des Réseaux d'Initiative Publique

dont 420 millions d'euros

à destination des RIP qui ne disposaient pas encore d'un projet financé pour la généralisation de la fibre à horizon 2025

dont 150 millions d'euros

pour surmonter les difficultés de raccordement à la fibre optique et assurer à tous un accès effectif à la fibre optique. Le dispositif sera expérimenté à partir de 2021

New Deal mobile

En parallèle du déploiement de la fibre optique et afin de généraliser une couverture mobile de qualité, le « *New Deal* mobile » s'inscrit dans cette politique publique essentielle pour rapprocher le numérique du quotidien des Français. A ce titre, Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition Numérique et des Communications Electroniques, a signé le 9 avril 2021 un nouvel arrêté ministériel définissant 339 nouveaux sites, jusqu'alors non ou mal couverts en téléphonie mobile, pour lesquels les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans les 24 mois.

Ces nouveaux sites à couvrir prioritairement ont été identifiés et priorités par les territoires dans le cadre d'un travail collaboratif continu entre les collectivités territoriales et l'Etat.

Ce sont près de 3 000 sites qui bénéficient ou bénéficieront d'une amélioration de la couverture mobile dans le cadre du *New Deal* mobile.

LES CHIFFRES

près de **3 000**
nouveaux sites mobiles
à déployer par les opérateurs

plus de **1 000**
nouveaux sites mobiles
déjà en service

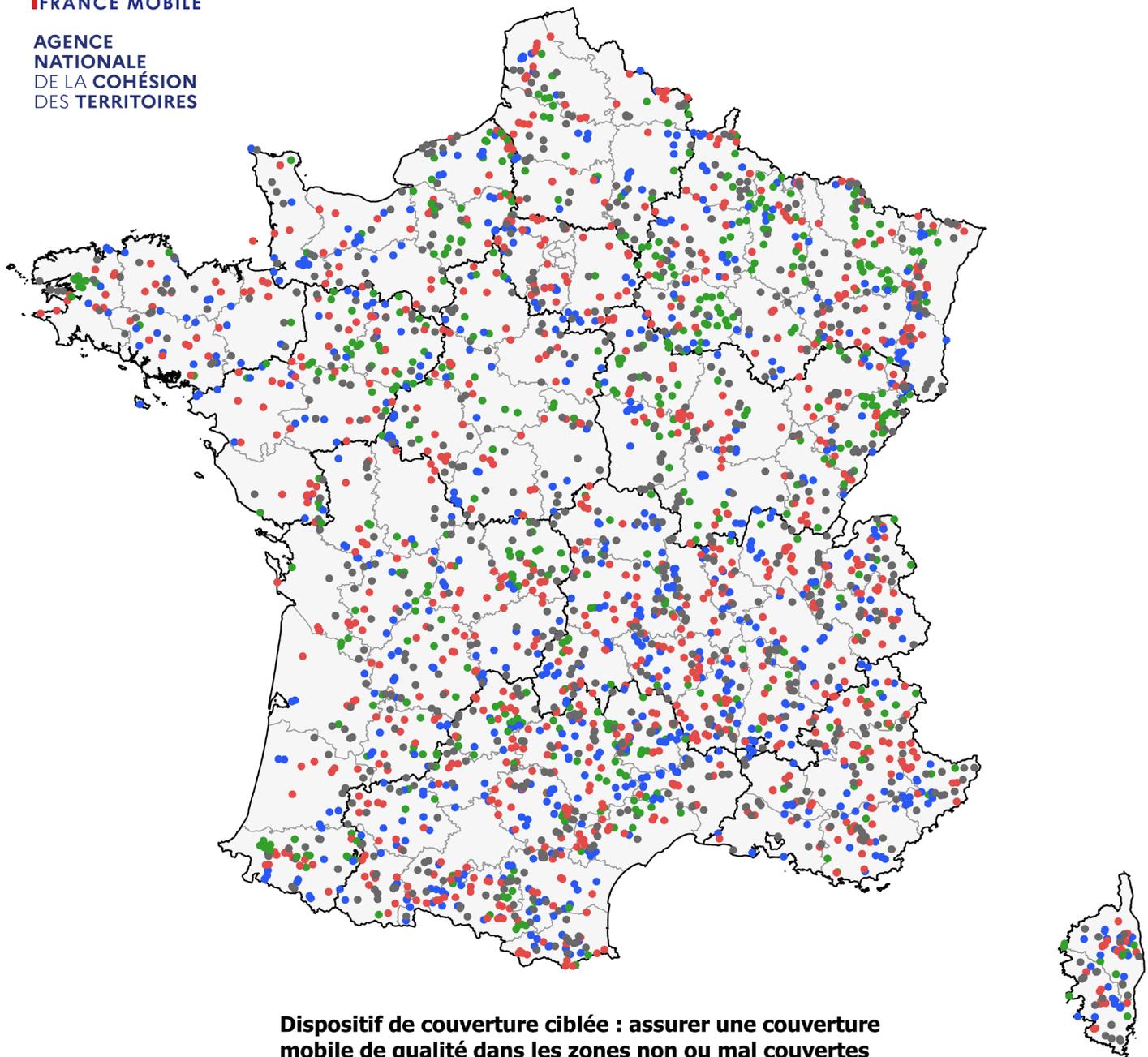
RAPPEL DU NEW DEAL MOBILE

En janvier 2018, l'Etat et les opérateurs de la téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) sont parvenus à un accord historique « le *New Deal* mobile » visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Le Gouvernement a fait le choix dans le cadre du *New Deal* mobile de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire plutôt qu'un critère financier pour l'attribution des fréquences.

Ce *New Deal* mobile repose sur cinq principaux engagements des opérateurs :

- généraliser la 4G sur l'ensemble du réseau existant à fin 2020 ;
- améliorer la couverture des axes de transport prioritaires ;
- améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments ;
- proposer une offre de 4G fixe dans les territoires où l'accès internet fixe est insuffisant ;
- assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes identifiées par l'Etat.



Dispositif de couverture ciblée : assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes

2 997 sites mobiles* ont été identifiés par les acteurs locaux depuis juillet 2018

- 556 sites mobiles en 2018
- 738 sites mobiles en 2019
- 903 sites mobiles en 2020
- 800 sites mobiles en 2021

**en installant 5 000 sites par opérateur (dont une partie sera mutualisée)*

Source : Mission France Mobile - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, juillet 2021

Inclusion numérique

L'accès au numérique ne se résume pas à un accès technique. Il exige un minimum de compétences. Aujourd'hui, c'est encore près de 13 millions de Français qui sont ainsi « éloignés du numérique ». L'Etat et les collectivités territoriales mettent en œuvre depuis près de 2 ans une stratégie nationale pour un numérique inclusif. Pour donner un coup d'accélérateur à la mesure de ce défi, la lutte contre l'illectronisme fait l'objet d'un effort d'investissement nouveau et sans précédent de 250 millions d'euros. Il s'agira de permettre au plus grand nombre de s'approprier les nouveaux outils numériques en démultipliant les solutions d'accompagnement, partout et pour tous les Français.

Aujourd'hui, **trois actions phares** sont lancées :



200 millions d'euros

sont mobilisés pour renforcer la présence sur le terrain de professionnels formés et disponibles. 4 000 conseillers numériques seront ainsi recrutés, formés et financés pour développer des ateliers d'initiation et de perfectionnement. Les collectivités locales peuvent dès à présent se rendre sur le site conseiller-numerique.gouv.fr pour déposer une demande et engager leurs conseillers.

40 millions d'euros

vont être mobilisés pour équiper les structures et lieux de proximité qui proposent ou souhaitent développer des activités d'accompagnement au numérique (associations locales, mairies, bibliothèques, centres sociaux, etc.). Il s'agit de démultiplier les lieux de proximité, accessibles et ouverts à tous.

10 millions d'euros

iront au déploiement de l'outil numérique Aidants Connect (dispositif accéléré par l'Incubateur des Territoires de l'ANCT) pour permettre aux aidants (travailleurs sociaux, agents de collectivité territoriale, etc.) de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls. Des formations au numérique pour ces aidants seront par ailleurs proposées.

aidantsconnect.beta.gouv.fr

Au-delà du plan de relance, le Gouvernement s'est engagé de longue date sur le sujet de l'inclusion numérique en soutenant notamment le déploiement du **pass numérique** societenumerique.gouv.fr/pass-numerique.

Par ailleurs, le numérique peut être également une opportunité pour penser de nouveaux modèles de développement des territoires. Il permet de conjuguer l'énergie et le dynamisme d'acteurs locaux autour de nouvelles manières de faire « en commun ». C'est ce qu'incarnent notamment les tiers lieux, qui sont au cœur du programme « **Nouveaux lieux, nouveaux liens** ». societenumerique.gouv.fr/tierslieux

Enfin l'Etat par l'**Incubateur des Territoires** incubateur.anct.gouv.fr soutient le développement de solutions numériques pour répondre à des problèmes concrets des territoires.



**Nouveaux lieux
Nouveaux liens**



Incubateur des Territoires

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ACTIONS PORTÉES PAR LE
GOUVERNEMENT SUR :

amenagement-numerique.gouv.fr

Ici, maintenant, vous pouvez télétravailler les pieds dans l'eau.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Contacts presse :

Jacqueline Gourault

Ministre de la cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales

Tél : 01 44 49 89 06

Mél : communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Cédric O

Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique
et des Communications électroniques

Tél : 01 53 18 43 10

Mél : presse@numerique.gouv.fr

gouvernement.fr/transition-numerique